

**A lire attentivement :**

Les équipes du lycée Hélène Boucher vous félicitent pour votre affectation.

Afin que celle-ci soit effective, il vous faut entrer en contact avec votre établissement d'accueil pour procéder à votre inscription.

Les horaires d'accueil de la loge sont : 8h30-12h30 et 13h30-17h00.

Il est OBLIGATOIRE de contacter l'établissement au 04 72 90 03 40 POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS. Tout élève et étudiant mineur doit se présenter au rendez-vous accompagné de son responsable légal. La PRESENCE DE L'ELEVE lors de l'inscription est IMPERATIVE pour pouvoir établir le PASS REGION avec lui/elle. Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site du lycée :

<https://helene-boucher.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

Ce dossier d'inscription est à remplir par le responsable légal AVANT de se présenter au lycée.

\* Pour les élèves entrants en 3E PREPA-METIERS, 1ERE ANNEE de BTS, 2DE BAC PRO, 1ERE BAC PRO et 1ERE ANNEE de CAP, les dates d'inscription sont JEUDI 27 JUIN, VENDREDI 28 JUIN et LUNDI 1er JUILLET, SELON L'HORAIRE QUI VOUS AURA ETE DONNE.

Pour tous les élèves et étudiants concernés, vous devez vous présenter au rendez-vous avec les PHOTOCOPIES des pièces suivantes :

- la PHOTOCOPIE recto-verso de la PIECE D'IDENTITE de votre enfant ou de l'étudiant majeur (carte nationale d'identité, titre de séjour, passeport, permis de conduire pour les élèves et étudiants majeurs),
- la PHOTOCOPIE de L'ENSEMBLE des pages du LIVRET DE FAMILLE,
- le CARNET DE SANTE avec PHOTOCOPIE DES VACCINS (OBLIGATOIRE pour tous les élèves et étudiants, en particulier pour les élèves entrants en 2de bac pro "Hygiène, propreté, stérilisation"),
- 2 RIB (un pour le service intendance, un pour pouvoir bénéficier de la gratification liée aux stages en entreprise),
- la PHOTOCOPIE recto-verso de la PIECE D'IDENTITE du responsable légal ou de l'élève majeur qui recevra la gratification sur son compte bancaire,
- une PHOTOGRAPHIE D'IDENTITE COULEUR de l'élève ou étudiant au format légal (carte d'identité nationale).

NB :  
AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE PAR L'ETABLISSEMENT !  
TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE !  
Pour des raisons de sécurité, AUCUNE PERSONNE SE PRESENTANT SANS RENDEZ-VOUS NE SERA ACCEPTEE dans l'établissement !  
Vous êtes pri.e de vous conformer AUX CONSIGNES DE SECURITE en vigueur, conformément au plan Vigipirate renforcé !

**Le proviseur,  
Pierre SEBERT**